



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JANVIER 2020

Evelyne Gallice, présidente de l'association, déclare l'Assemblée Générale ouverte, le nombre total des membres présents (48) ou représentés (39) étant supérieur au 40 requis par le quorum (118 inscrits à ce jour /3). Elle souhaite la bienvenue et présente ses vœux, au nom de l'ensemble du comité directeur, aux adhérents et aux animatrices.

Le Comité départemental d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire et la mairie de Saint-Alban Leysse ont été invités mais ne sont pas représentés.

SAISON 2018-2019

Approbation du compte-rendu de la dernière AG

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 11 décembre 2018 a été envoyé aux adhérents en même temps que la convocation de la présente assemblée générale. ***Il est approuvé à l'unanimité.***

Rapport moral de la présidente

« Comme chaque année, nous nous retrouvons en AG pour vous rendre compte et vous informer du fonctionnement de notre association. Comme vous pourrez le constater dans le point suivant de l'ordre du jour, notre activité est stable, le nombre d'adhérents se maintient globalement et nos comptes sont équilibrés. Ces critères sont bien sûr importants en termes de gestion, mais ils montrent surtout que l'activité de l'association correspond aux attentes des adhérents, ce qui est une source de satisfaction pour le comité directeur.

Au-delà de la pratique de la gymnastique et de la marche nordique, je pense que nous apprécions tous l'état d'esprit associatif, la bonne humeur et la convivialité qui règnent dans les cours ainsi que la proximité, qui est facilitée par la mise à disposition gratuite des gymnases et du CCL, ce dont je remercie la mairie de Saint Alban Leysse.

Je terminerai mon 2^e mandat en tant que présidente à la fin de cette saison. Ces 8 années ont été pour moi une expérience très intéressante qui m'a permis de m'investir au sein d'un collectif associatif, puisque je pense sincèrement qu'on ne peut pas toujours se cantonner dans un rôle de « consommateur ». Je suis néanmoins convaincue que la règle de 2 mandats maximum prévue par nos statuts est une très bonne chose, car il est important qu'il y ait du sang neuf pour apporter une nouvelle énergie à l'association. Les deux dernières années j'ai particulièrement insisté dans mon rapport moral sur l'importance du bénévolat, car d'une manière générale le monde associatif manque de candidats aux échéances de fin de mandats, que l'on voit toujours arriver avec un peu d'inquiétude. J'ai constaté avec grand plaisir l'année dernière, qu'il y a eu des candidats pour renouveler la moitié du comité directeur, notamment pour les postes de secrétaire et de trésorier, qui ne sont pas simples à tenir. Je suis donc optimiste sur le fait que de nouvelles personnes vont s'investir, pour que notre GV continue encore longtemps à nous proposer des activités physiques qui contribuent à la santé et au bien-être de tous.

Pour conclure ce rapport moral je remercie les adhérents pour leur fidélité et nos 5 animatrices qui contribuent à la vitalité de l'association, grâce à leur dynamisme et leur bonne humeur. » ***Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.***

Rapport d'activité

La présidente rend compte de l'activité du comité directeur (réunions de bureau, réunions avec la mairie, présence à l'AG du CODEP et au Forum des Associations). Pour l'activité dans les cours, il y a eu 88 adhérents à l'activité « Gym Volontaire » (dont 24 nouveaux), et 26 à la « Marche Nordique ». La majorité des adhérents se situe dans la tranche d'âge des plus de 60 ans et réside sur St Alban Leysse ou les communes avoisinantes.

Bilan financier

Le bilan est présenté par Gilles Grange, trésorier. Il fait apparaître un solde créditeur de 70,75€. La Mairie de Saint Alban Leysse est remerciée pour la subvention attribuée. ***Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.***

SAISON 2019-2020

Pas de modification de cours, d'horaires ou de monitrices, que ce soit pour l'activité « Gym » ou pour la « marche nordique ». Pour la gymnastique, la fin des cours a été fixée au 26/06/2020.

Il est rappelé qu'il est important de régulariser rapidement les inscriptions après les 2 cours d'essai et de donner un dossier complet, comprenant notamment une enveloppe timbrée lorsqu'il n'y a pas d'adresse mail ainsi que le certificat médical. Il

est confirmé que ce dernier reste obligatoire mais qu'il est valable 3 ans, à condition de répondre par la négative à toutes les questions du questionnaire. La Présidente attire l'attention des adhérents sur l'importance d'être sincère en remplissant ce questionnaire car il engage la responsabilité, d'abord en termes de santé, mais également d'assurance.

Budget prévisionnel :

Gilles Grange présente le budget prévisionnel pour la saison 2019-2020 établi sur une base « prudente » de 89 adhérents à la GV et 27 à la Marche Nordique. ***Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.***

Renouvellement partiel du comité directeur

Evelyne Gallice rappelle que d'après nos statuts, le comité directeur doit être composé de 6 à 12 membres. A ce jour nous sommes 7 mais 3 arriveront à échéance de leur 2^e mandat à la fin juin 2020 : Jacqueline Beulné, Marie-Claude Charras et elle-même. Il est indispensable que de nouvelles personnes s'investissent dans le comité.

Après appel au volontariat, madame Florence Aegerter se porte candidate pour rejoindre le comité directeur en tant que membre, à partir de la saison prochaine. Nous la remercions. ***Son élection est approuvée à l'unanimité.***

En l'absence d'autres volontaires, Mme Evelyne Gallice propose qu'un appel soit lancé à l'ensemble des adhérents puisque tous ne sont pas présents à cette assemblée. Elle attire l'attention sur le fait qu'avec seulement 5 membres dans le comité et en l'absence de président(e), l'activité ne pourra pas reprendre la saison prochaine.

Si aucun candidat ne se manifeste, nous serons dans l'obligation de convoquer une nouvelle Assemblée Générale avant la fin de la saison pour décider du devenir de l'association. Avec 118 personnes inscrites à ce jour, il serait regrettable d'en arriver à la cessation de l'activité, faute de bénévoles.

PREPARATION SAISON 2020-2021 (sous réserve d'un comité directeur complet)

A ce stade, il n'est pas prévu de modification pour les cours de gymnastique.

Pour la marche nordique, nous avons énormément de demandes que nous devons refuser car le cours est complet. Nous projetons de rajouter un cours qui serait encadré par Sylvie et qui aurait lieu le mercredi matin. Un questionnaire sera adressé à tous les adhérents pour savoir combien de personnes pourraient être intéressées, car ce cours ne pourrait être créé qu'avec un nombre suffisant d'adhérents pour s'autofinancer.

Cotisation annuelle : les tarifs de l'activité Gymnastique n'ont pas été augmentés pendant 3 saisons consécutives (à l'exception de 0,50cts pour compenser l'augmentation de la part départementale de la licence). Une augmentation est proposée pour la saison 2020/2021 selon les tarifs suivants : 97€ pour les plus de 30 ans, 67€ pour les moins de 30 ans et 173€ pour le tarif couple (avec maintien d'un tarif dégressif appliqué pour les adhésions à partir du mois de janvier.)

Les tarifs de la section gymnastique sont adoptés à l'unanimité.

Tirage au sort : un tirage au sort est effectué pour attribuer 2 bons de réduction pour la saison prochaine, étant précisé que les membres du comité directeur ne participent pas à ce tirage. Mesdames Yolande Espaze et Isabelle Pistorozzo gagnent chacune un bon de réduction de 35€ et mesdames Bénédicte Gardan et Christelle Berger gagnent un petit lot de consolation.

NB : le tarif Marche Nordique sera fixé en fonction du nombre d'adhérents pour cette activité.

QUESTIONS

Quelques questions sont posées concernant le CCL (salle qui devient petite pour certains cours - chauffage excessif - problème des tapis qui ne sont pas antidérapants - chariot sur roulettes qui était pratique et qui a disparu). La présidente relayera ces questions auprès de la mairie.

CONCLUSION

Evelyne Gallice remercie à nouveau l'ensemble des personnes présentes. Elle clôt l'Assemblée Générale et invite les participants à partager un petit buffet préparé avec les talents de chacun. Les boissons sont offertes par l'association ainsi que les galettes qui ont été préparées par Gilles qui en est chaleureusement remercié.

La Présidente
Evelyne GALLICE
A St-Alban Laysse, le 2 février 2020